



Communiqué de presse – 19 juin 2026

Canicule : le gouvernement ne peut plus ignorer l'urgence climatique et les inégalités qu'elle aggrave

Ces jours-ci, tout le monde suffoque. Les élèves aussi, et particulièrement celles et ceux qui passent des examens. Comment apprendre, se concentrer ou composer sereinement dans des salles de classe surchauffées, parfois sans ventilation ni espaces de fraîcheur ?

Garantir le droit à l'éducation, c'est garantir aux élèves des conditions d'apprentissage dignes, sûres et équitables. L'adaptation du bâti scolaire au dérèglement climatique n'est plus une option : c'est une nécessité et une exigence de justice sociale.

Face à cet épisode de fortes chaleurs qui a eu déjà eu lieu en mai et qui se répète au moment où plusieurs milliers d'élèves passent leurs examens, la FCPE demande la mise en place d'un véritable plan canicule pour les élèves, articulé autour de trois axes.

Des mesures d'urgence :

- * un relevé des températures quotidien avec une température limite autorisant l'accès aux classes
- * garantir un accès permanent à de l'eau fraîche en quantité suffisante ;
- * permettre l'accès libre aux sanitaires ;
- * aménager les horaires et prévoir des pauses dans des espaces frais ;
- * limiter les activités physiques en extérieur ;
- * mettre en œuvre toutes les solutions de rafraîchissement possibles dans les locaux ;
- * anticiper l'organisation des examens lors des épisodes de forte chaleur en les organisant le plus possible en matinée.

Une politique de prévention :

- * mettre en place, dans chaque établissement, des plans d'alerte gradués ;
- * ne plus prévoir d'épreuves d'examens les après-midis ;
- * informer et former élèves, personnels et familles aux risques liés à la chaleur (déshydratation, insolation, coup de chaleur) ;
- * intégrer pleinement les enjeux climatiques dans les politiques de santé et de sécurité.

Un plan d'investissement à moyen terme :

- * adapter les bâtiments scolaires (isolation, stores, protections solaires, ventilation) ;
- * végétaliser les cours de récréation ;
- * créer davantage de zones d'ombre et d'espaces de fraîcheur.

Les études menées à l'international démontrent que les fortes chaleurs ont un impact direct sur les capacités d'apprentissage et les résultats scolaires : au-delà du seuil de confort thermique, chaque degré supplémentaire dégrade les performances des élèves. Ces effets touchent plus durement encore les enfants issus des milieux les plus défavorisés, dont les conditions de vie et de logement offrent souvent moins de possibilités de se protéger de la chaleur.

Le dérèglement climatique creuse ainsi les inégalités scolaires. En France, tous les territoires ne subissent pas les épisodes de chaleur de la même manière. Les quartiers les plus favorisés sont généralement plus verts, plus frais et moins exposés aux nuisances environnementales.

À l'inverse, de nombreuses écoles des quartiers populaires cumulent vulnérabilités sociales et bâtiments inadaptés. Le rapport parlementaire de décembre 2023 sur le bâti scolaire est sans appel : plus de 80 % des établissements nécessitent des travaux de rénovation pour faire face au changement climatique.

Contact presse :

Laurence Guillermou : 06 82 81 40 82 / fcpecom@fcpe.asso.fr